

Luc-la-Primaube. Une subvention de 6 300 € pour le club de basket-ball



Le maire Jean-Philippe Sadoul et Véronique Romulus, présidente de LPB lors de la rencontre face à La Croix d'Argent.

Publié le 28/06/2025 à 05:15

Lors de la dernière séance publique du conseil municipal, Laurent Portal, adjoint, a présenté le montant de la subvention 2025, octroyée à Luc Primaube basket-ball dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens. Depuis de nombreuses années, l'association LPB contribue activement au dynamisme sportif et social de la commune. Elle propose à un large public, notamment aux jeunes, une pratique sportive régulière, encadrée et porteuse de valeurs éducatives, citoyennes et solidaires. En tant que partenaire reconnu de la commune, le LPB participe pleinement à l'animation du territoire, à la promotion de l'activité physique pour tous et à la cohésion sociale. Le LPB incarne une véritable réussite sportive et éducative au cœur de la commune. Fort de son label "Club Formateur Féminin***", le LPB se distingue par son engagement en faveur de la formation des jeunes, notamment des filles et par la qualité de son encadrement. Avec plus de 200 licenciés, le club s'investit activement dans des actions citoyennes telles que "L'Opération Basket École", renforçant ainsi son rôle social au sein du territoire. La commune accompagne l'association de manière continue, tant sur le plan logistique que financier. Cet engagement s'inscrit dans une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens. Au-delà de cette convention, la commune veille au soutien quotidien du club, à travers la mobilisation des services pour la gestion des installations sportives, l'accueil des compétitions et le suivi des besoins exprimés par les bénévoles et les dirigeants. Pour l'année 2025, la collectivité soutient le LPB à hauteur de 41 172,44 €: 34 872,44 € au titre de la mise à disposition d'équipements sportifs et 6 300 € de subvention de fonctionnement.